

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2016**

**01 OBJET : RESTES A REALISER 2016**

Le Conseil municipal,

- **APPROUVE** les crédits indiqués dans le tableau ci-annexé.

**02 OBJET : AUTORISATION PAIEMENT INVESTISSEMENT 2017**

Afin de pouvoir faire face aux dépenses qui seraient engagées en investissement, avant la date du vote du Budget Primitif 2017, le Maire demande au conseil de bien vouloir l'autoriser à payer les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent (hors annuités de la dette).

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'autoriser Monsieur le Maire à payer les factures d'investissement , dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2016 (hors annuités de la dette).

**03 OBJET : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE 2 EMPLOIS**

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail de deux emplois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 en raison du départ programmé d'un agent à la retraite à cette même date:

- un emploi permanent d'agent spécialisé principal 2<sup>ième</sup> classe des écoles maternelles dont le temps de travail serait porté de 33 heures à 34 heures hebdomadaires,
- un emploi permanent d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe dont le temps de travail serait porté de 33 heures à 34 heures hebdomadaires,

Après avoir entendu le Maire dans ses explications,

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de porter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017:
  - de 33 heures à 34 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi permanent d'agent spécialisé principal de 2<sup>ième</sup> classe des écoles maternelles.
  - de 33 heures à 34 heures le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi permanent d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe.
- **PRECISE** que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice 2017.

**04 OBJET DECISION MODIFICATIVE –BUDGET COMMUNE**

Objet	Section de Fonctionnement			
	Dépenses		Recettes	
	Opération et article	Somme	Chap. et article	Somme
<b>Charges de Personnel</b>	<b>012-6411</b>	<b>+ 15 000 €</b>		
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>023</b>	<b>- 15 000 €</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>0 euros</b>		

**05 OBJET : TRANSFORMATION D'UN EMPLOI D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de transformer l'emploi d'Agent de Maîtrise en un emploi d'agent de Maîtrise principal pour tenir compte des besoins du service et pour permettre les évolutions de carrière.

Cette mesure pourrait prendre effet au 1<sup>er</sup> mars 2017

A prés avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de transformer l'emploi d'agent de Maîtrise en un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017
- CONFIRME que le temps hebdomadaire moyen de travail est fixé à 35 heures,
- PRECISE que les crédits seront prévus au budget de l'exercice 2017

\*\*\*\*\*

**SEANCE DU 22 DECEMBRE 2016**

ORDRE DU JOUR :

- 1-RESTE S A REALISER 2016
- 2-AUTORISATION INVESTISSEMENT 2017
- 3-MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL
- 4-DECISION MODIFICATIVE
- 4-DIVERS